

« La Magie des fêtes de fin d'année »
Règlement du concours de dessins pour l'affichage communal de fin d'année
2021

1/ Objet du concours :

Dans le cadre de ses animations de fin d'année, la commune de Saucats organise un concours de dessins, ouvert aux enfants âgés de 6 à 11 ans en vue de valoriser ces dessins au travers de l'affichage traditionnel des fêtes de fin d'année.

Tous les dessins qui seront réalisés feront l'objet d'une exposition (lieu.x à définir) du 21 décembre au 6 janvier.

Seuls trois d'entre eux, à raison d'un par tranche d'âge, seront sélectionnés par le jury et utilisés pour la conception des affiches qui seront placées sur les panneaux d'affichage communaux à partir du lundi 20 décembre. Ils seront également publiés sur le site internet, la page Facebook de la Ville, l'application Maires et Citoyens ainsi que dans Le Saucatais.

2/ Qui peut participer :

Le concours est ouvert exclusivement aux enfants âgés de 6 à 11 ans inclus, domiciliés sur la commune de Saucats.

Les enfants seront ensuite classés en 3 catégories, à savoir :

- Catégorie 1 : 2014-2015
- Catégorie 2 : 2013-2012
- Catégorie 3 : 2011-2010

3/Date du concours :

Le concours aura lieu du mercredi 13 octobre au mercredi 17 novembre 2021.

Les gagnants seront contactés individuellement puis les supports de communication de la commune prendront le relais (site, Facebook, Maires et Citoyens, ...).

4/Comment participer :

Les enfants doivent produire un dessin répondant au sujet du concours « La magie des fêtes de fin d'année » et répondre aux conditions suivantes :

- Chaque dessin devra être réalisé sur une feuille format A4,
- Le dessin doit respecter le thème imposé,
- Le dessin ou la peinture devra être aux couleurs des fêtes de fin d'année,
- La technique de dessin est libre (feutres, peintures, collages, crayons de couleur, pastels, ...sauf numérique),
- Le dessin devra être réalisé exclusivement par un enfant candidat,
- Le dessin ne devra être ni recopié ni décalqué d'images existantes (pas de dessins animés)
- Chaque enfant sera limité à une seule participation.

Seuls les dessins remis entre le 13 octobre et le 17 novembre seront acceptés.

ATTENTION : Les enfants devront noter – ou se faire aider d'un adulte – leur nom, prénom, année de naissance, adresse au dos du dessin et numéro de téléphone, de façon lisible afin d'être répertoriés dans une des catégories.

Les dessins devront être déposés à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres.

5/Jury du concours :

Le jury qui examinera les dessins soumis au concours sera composé des membres de Conseil municipal des jeunes. Les membres de ce jury sont de fait exclus du concours en tant que participants et devront rester neutres.

Chaque dessin sera numérisé pour être soumis au vote du jury de façon anonyme.

Chaque membre du jury bénéficiera d'une seule voix et devra désigner un vainqueur dans chaque catégorie.

Les trois dessins gagnants seront ceux ayant récolté le plus de voix.

6/Droit à l'image :

La participation au concours autorise la mairie de Saucats à utiliser gratuitement les œuvres reçues sur la totalité des supports de communication existants.

7/ Acceptation du règlement :

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.